

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2023**

**Le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand siège en  
séance extraordinaire ce 11 octobre 2023 à 18 heures  
à la salle du conseil**

Sont présents : Audrey Ouellette, conseillère ainsi que Joël Fontaine, Jean-Claude Gagnon, Roger East et Jean-Paul Pelletier, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire.

L'avis de convocation a été transmis au conseiller absent Mathieu Henri.

Assiste également à la séance : Sylvie Tardif, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Yves Charlebois, maire

ORDRE DU JOUR

1. Rang 2 Sud - Vianney
2. Période de questions
3. Levée de la séance

**2023-10-315 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Audrey Ouellette et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**Rang 2 Sud - Vianney**

La résolution no 2023-09-282 est maintenue.

Aucune personne présente à la période de questions.

**2023-10-316 Clôture de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la présente séance soit levée à 18 h 35. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Greffière-trésorière adjointe

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.